



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 9 juillet 2019

Opération Interministérielle Vacances dans les Bouches-du-Rhône

Les services de l'État accroissent leurs contrôles durant la saison touristique 2019

Cette opération d'envergure destinée à renforcer le contrôle des activités touristiques et estivales est déployée dans les **50 départements métropolitains les plus touristiques**. **Commencée le 3 juin, elle se terminera le 15 septembre 2019.**

Avec huit millions de touristes par an et une offre d'hébergement importante et diversifiée répondant aux aspirations de tous les publics, le département des Bouches-du-Rhône reste une destination attractive qui génère plus de 30 000 emplois.

Durant la saison estivale 2019, la **Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) des Bouches-du-Rhône renforce ses contrôles** autour de trois axes prioritaires :

- **L'hébergement de plein air et l'offre en ligne,**
- **Les activités et produits liés au bien-être, à la détente et aux loisirs,**
- **Les services de restauration dans les zones à forte densité touristique.**

L'opération interministérielle vacances (OIV) vise à protéger le consommateur en agissant pour prévenir ou faire cesser les pratiques déloyales, abusives ou délictueuses qui portent préjudice tant aux vacanciers qu'aux professionnels respectueux de la réglementation.

Jusqu'au 15 septembre prochain, des agents des services de l'État, placés sous l'autorité du préfet des Bouches-du-Rhône, effectueront 1100 visites inopinées dans des campings, des restaurants, des centres de loisirs, sur des marchés ...

Les contrôles portent tant sur l'aspect qualitatif des produits et des services, que sur l'aspect sanitaire, point qui fait l'objet d'une attention soutenue. En effet, la période estivale étant soumise à des températures ambiantes élevées, les non-conformités en matière de respect de la chaîne du froid peuvent avoir des conséquences plus graves, notamment lors du transport et du stockage des denrées alimentaires.

Sont également surveillées la sécurité des produits et des services proposés aux touristes ainsi que la loyauté de l'information délivrée (mentions valorisantes, labels de qualité, étiquetage des produits ...).

Parallèlement, une information large est régulièrement diffusée car protéger les consommateurs, c'est d'abord les informer afin qu'ils puissent exercer un choix libre et éclairé.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A cette fin, une communication nationale réalisée par les services du ministère de l'Economie et des Finances est également consultable :

- Le « **Guide des vacances 2019** » et le « **Guide du voyageur** » réalisés par la DGCCRF sont en ligne sur le site <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf> et délivrent des conseils pratiques utiles aux consommateurs en vacances.
- Le **centre d'appel général « Allo Service Public »**, joignable au 39 39 (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe), permet aux consommateurs comme aux professionnels d'obtenir, tout au long de l'année, des informations ou des conseils généraux. Les appels spécifiques relevant de la compétence de la DGCCRF sont orientés sur « **Info Service Consommateurs** », plateforme téléphonique composée d'agents de la DGCCRF.

Assurer la sécurité des estivants, protéger leurs intérêts économiques et contribuer à garantir un haut degré de confiance dans leurs actes d'achats concoure à maintenir l'attractivité touristique du territoire des Bouches-du-Rhône.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13